

écrire

Lire, é(c)rire,
(c)ommuniquer...
(r)éussir!

R(é)ussir

uniquer

Plan d'action

pour la valorisation du français,
langue d'enseignement

Lire, é©rire, ©ommuniquer... ®éussir!

Plan d'action
pour la valorisation du français,
langue d'enseignement

© Ministère de l'Éducation, 2001 - 01-01094

ISBN 2-550-38564-0

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2001

L i r e , é c r i r e , c o m m u n i q u e r . . . r é u s s i r !



1^{ER} AXE D'INTERVENTION
**OPTIMISER L'ENSEIGNEMENT
DU FRANÇAIS**

1. Augmenter le temps d'enseignement du français comme matière essentielle
2. Évaluer la progression des élèves tout au long de leur cheminement
3. Soutenir les jeunes à leur entrée au collégial

2^E AXE D'INTERVENTION
**FAVORISER LA MAÎTRISE FONCTIONNELLE
DU FRANÇAIS**

1. Lutter contre l'analphabétisme
2. Soutenir davantage les nouveaux arrivants et arrivantes et les élèves allophones

3^E AXE D'INTERVENTION
STIMULER LE GOÛT DU FRANÇAIS

1. Valoriser la lecture
2. Valoriser l'écriture
3. Valoriser la communication orale
4. Sensibiliser les jeunes à la valeur de leur langue et de leur culture
5. Favoriser l'utilisation de logiciels en français dans la formation professionnelle et technique
6. Mobiliser les partenaires du milieu

4^E AXE D'INTERVENTION
**SOUTENIR LES ENSEIGNANTES
ET LES ENSEIGNANTS**

1. Intervenir dans le processus de formation des enseignantes et des enseignants
2. Offrir un soutien aux enseignantes et aux enseignants en exercice

Lire, écrire, communiquer... réussir!



Valoriser le français à l'école et à l'extérieur de l'école : pourquoi?

La langue française est sans doute le trait le plus caractéristique de la société québécoise et ce qui distingue celle-ci des autres collectivités vivant en Amérique. Les Québécoises et les Québécois ont de grandes attentes en ce qui concerne l'enseignement, la maîtrise et la qualité du français. Promouvoir et valoriser la langue française, comme langue commune et officielle, et assurer sa survie et son rayonnement font l'objet d'une attention particulière dans le Québec d'aujourd'hui.

Il est reconnu que la maîtrise du français est un facteur déterminant de la réussite scolaire, de l'insertion sociale et professionnelle et d'une participation active à la vie civique.

La réforme amorcée au lendemain des États généraux sur l'éducation réservait une place prépondérante à l'enseignement du français. Le Programme de formation de l'école québécoise, dont la version définitive a été lancée en août 2001 en ce qui a trait à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire, revalorise l'apprentissage du français dans le but de favoriser la réussite des élèves. Il en sera de même quand la réforme aura atteint le secondaire. Dans les cégeps et les universités, la compétence des étudiants en français soulève des questions qui refont surface régulièrement et qui interpellent également l'enseignement primaire et secondaire.

Les États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec sont venus confirmer la préoccupation des Québécoises et des Québécois à l'égard de la promotion de la qualité de leur langue. Ils ont également mis en lumière certaines faiblesses chez un trop grand nombre d'élèves et dans la formation des enseignantes et des enseignants.

Le plan d'action du ministère de l'Éducation pour la valorisation du français, langue d'enseignement, répond aux préoccupations exprimées à l'occasion des États généraux, tout en confirmant les actions déjà entreprises ou annoncées, par exemple lors de la mise en œuvre du Programme de formation de l'école québécoise.

Le ministère de l'Éducation du Québec n'entend ménager aucun effort pour favoriser la réussite des jeunes du Québec; il fait aussi appel à leur fierté de parler français, une langue riche d'histoire et qui est l'instrument de notre avenir. Il importe que les jeunes Québécoises et Québécois se l'approprient et contribuent à son évolution. Avec ce plan d'action, le ministère de l'Éducation soutiendra leur apprentissage et ira plus loin en valorisant le français dans leur vie de tous les jours.



À qui est destiné le plan d'action pour la valorisation du français ?

Aux élèves d'abord :

- pour qu'ils acquièrent la pleine maîtrise du français;
- pour qu'ils développent le goût de bien connaître leur langue et qu'ils en soient fiers.

Aux enseignantes et aux enseignants :

- pour soutenir ceux et celles qui sont en exercice;
- pour que la formation de base ou continue les prépare mieux à l'enseignement du français;
- pour qu'ils demeurent et soient davantage des modèles à suivre en matière de maîtrise du français.

Aux parents :

- pour leur donner des outils qui les aident à mieux accompagner leurs enfants.

Aux adultes analphabètes :

- pour qu'ils acquièrent la formation nécessaire à leur intégration sociale et économique.

Aux nouveaux arrivants et arrivantes :

- pour qu'ils apprennent à vivre en français.

À l'ensemble de la société :

- pour valoriser la maîtrise et l'utilisation d'un français de qualité.



Ce qu'est le plan d'action

Le Plan d'action pour la valorisation du français, langue d'enseignement, confirme des actions déjà entreprises et comprend des mesures structurantes et novatrices, qui seront mises en œuvre progressivement, pour stimuler chez les jeunes le désir et le plaisir de bien connaître la langue française, de l'utiliser correctement et de la faire évoluer.



Axes d'intervention

1^{ER} AXE D'INTERVENTION OPTIMISER L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

1. Augmenter le temps d'enseignement du français, comme matière essentielle

*Objectif : Veiller à ce que les élèves maîtrisent le français :
plus d'heures d'enseignement pour un meilleur apprentissage.*

- Porter de sept à neuf heures par semaine le temps suggéré pour l'enseignement du français au premier cycle du primaire (1^{re} et 2^e année), ce qui correspond à une augmentation de 29 p. 100.
- Augmenter de 33 1/3 p. 100 le temps obligatoire d'enseignement du français au secondaire, en portant de six à huit le nombre d'unités qui y sont rattachées.

2. Évaluer la progression des élèves tout au long de leur cheminement

*Objectif : Tracer périodiquement un portrait de la progression de l'élève,
de façon à détecter les difficultés et à intervenir pour le
soutenir au bon moment : être attentif, évaluer, agir!*

- Définir, dans le Programme de formation de l'école québécoise, quatre compétences liées à la lecture, à l'écriture, à la communication orale et à l'appréciation d'œuvres littéraires. Relativement à chacune de ces compétences, prévoir des critères d'évaluation et des attentes pour la fin de chaque cycle du primaire (2^e, 4^e et 6^e année). Disposant ainsi de cibles à atteindre, les élèves pourront progresser tandis que

les enseignantes et les enseignants pourront évaluer périodiquement les apprentissages et intervenir le plus tôt possible en cas de difficultés.

- Faire passer des épreuves en français, langue d'enseignement, à la fin du primaire.
- Accorder plus d'importance à la maîtrise du code linguistique (l'orthographe, la grammaire et la syntaxe) dans la correction de l'épreuve unique à la fin du secondaire.

3. Soutenir les jeunes à leur entrée au collégial

Un programme de français amélioré, accompagné de nouvelles mesures pour l'obtention du diplôme, est en voie d'implantation au secondaire. Il devrait assurer une meilleure formation des élèves en prévision des études collégiales. D'ici à ce que le nouveau programme soit définitivement mis en œuvre, des mesures transitoires seront prises pour favoriser la réussite des élèves au collégial.

Objectif : *Mieux préparer les élèves pour le premier cours de français du collégial et leur fournir un meilleur encadrement : donner un appui pour un meilleur départ.*

- Offrir un cours de mise à niveau de 60 heures au lieu de 45 heures aux élèves francophones faibles en français.
- Revoir le contenu du premier cours de français de manière à accorder plus de place aux activités de rédaction en ce qui concerne les élèves éprouvant certaines difficultés à maîtriser les règles linguistiques de base et permettre aux collèves qui le souhaitent, dans le cadre de leur plan de réussite, de diminuer la taille des groupes pour la voie « rédaction ».
- Revoir le cadre réglementaire afin d'ajouter à la formation générale complémentaire un nouveau domaine concernant le français, langue d'enseignement.

2^E AXE D'INTERVENTION FAVORISER LA MAÎTRISE FONCTIONNELLE DU FRANÇAIS

1. Lutter contre l'analphabétisme

Objectif : Assurer une formation de base en français au plus grand nombre de personnes possible.

- Mettre en œuvre une stratégie nationale ambitieuse visant à augmenter le nombre de personnes bénéficiant de la formation de base nécessaire à leur intégration sociale et économique.
- Reconnaître officiellement l'apport des groupes populaires d'alphabétisation.

2. Soutenir davantage les nouveaux arrivants et arrivantes et les élèves allophones

Objectif : Offrir un meilleur encadrement aux allophones de façon à faciliter leur intégration : pour que les nouveaux Québécois et Québécoises apprennent à vivre en français.

- Augmenter le nombre et la qualité des cours de francisation dans une perspective de complémentarité d'action des différents acteurs.
- Améliorer le système de reconnaissance des acquis et des compétences en tenant compte des besoins et des particularités des nouveaux arrivants et arrivantes.

Les mesures suivantes sont adoptées dans le but d'aider les élèves allophones à mieux s'intégrer aux études collégiales afin que tous puissent avoir les mêmes chances de succès.

- Revoir le contenu du cours de mise à niveau destiné aux allophones faibles en français ou aux élèves arrivant au collégial par voie d'équivalence, de façon à mieux l'adapter aux besoins de ces personnes.
- Revoir le cadre réglementaire actuel afin d'ajouter à la formation générale complémentaire un nouveau domaine concernant le français, langue d'enseignement, à l'intention des allophones et créer de nouveaux objectifs et standards en vue de permettre à ceux-ci d'atteindre un niveau de maîtrise qui les rende aptes à poursuivre avec succès des études supérieures.
- Élaborer et expérimenter une méthodologie de l'enseignement du français écrit propre à la clientèle allophone.

3^e AXE D'INTERVENTION STIMULER LE GOÛT DU FRANÇAIS

1. Valoriser la lecture

*Objectif : Développer le goût de la lecture chez les jeunes :
parce qu'en lisant on s'approprie la langue.*

- Développer la compétence en lecture tout le long du parcours scolaire, en fixant des attentes précises à la fin de chacun des cycles du primaire (2^e, 4^e et 6^e année).
- Développer la compétence « Apprécier les œuvres littéraires ».
- Rendre accessible par Internet un répertoire de livres de qualité au service du Programme de formation.
- Produire et diffuser des outils à l'intention des parents pour les aider à soutenir leur enfant dans leur apprentissage de la lecture.
- Reconduire, avec la collaboration du ministère de la Culture et des Communications, le programme de subventions pour des projets visant à favoriser l'éveil à la lecture chez les petits enfants de milieux socioéconomiques peu stimulants sur ce plan.

2. Valoriser l'écriture

*Objectif : Développer le goût de l'écriture chez les jeunes :
parce qu'écrire, c'est apprendre à posséder sa langue.*

- Développer la compétence en écriture tout le long du parcours scolaire, en fixant des attentes précises à la fin de chacun des cycles du primaire (2^e, 4^e et 6^e année).
- Introduire la responsabilité à l'égard de la qualité du français écrit dans toutes les disciplines. Dans l'ensemble des matières, les élèves devront écrire davantage et faire preuve de rigueur dans l'expression. L'apprentissage des règles de base de la langue fera ainsi partie du développement des compétences dans toutes les disciplines.
- Inviter les élèves à écrire à propos de leurs lectures. Un espace sera prévu à cet effet sur le site Internet du Réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies du domaine des langues (RÉCIT : www.recit.qc.ca).
- Intensifier le programme Écrivains en résidence, parrainé par le ministère de la Culture et des Communications, afin qu'un plus grand nombre d'auteurs soient associés aux écoles primaires et secondaires de toutes les régions.
- Stimuler davantage la production de textes par les enfants (publications de recueils, concours, diffusion sur divers produits : calendriers, agendas, etc.).
- Produire et diffuser des outils à l'intention des parents pour les aider à soutenir leur enfant dans leur apprentissage de l'écriture, notamment de la grammaire.

3. Valoriser la communication orale

Objectif : Développer chez les jeunes le goût de parler un français de qualité.

- Développer la compétence en communication orale tout le long du parcours scolaire, en fixant des attentes précises à la fin de chacun des cycles du primaire (2^e, 4^e et 6^e année).

- Concevoir des capsules linguistiques adaptées aux jeunes, dans le but de signaler les anglicismes les plus répandus (affiches, bandes dessinées, minutes radiophoniques diffusées notamment sur les ondes des radios scolaires et des stations les plus écoutées par les élèves).
- Publier un répertoire à l'intention des établissements et des élèves comprenant la liste des métiers et des professions qui requièrent une grande compétence en communication orale et écrite.
- Produire des capsules publicitaires faisant la promotion du français québécois oral standard, en collaboration avec Télé-Québec.

4. Sensibiliser les jeunes à la valeur de leur langue et de leur culture

*Objectif : Amener les jeunes à aimer davantage leur langue,
à en être fiers et à vouloir eux-mêmes la mettre en valeur.*

- Produire et diffuser un coffre à outils pour les écoles qui veulent prendre plusieurs mesures de valorisation du français.
- Constituer un répertoire de personnes occupant différents emplois qui pourraient témoigner devant les élèves à la fois de l'utilisation de la langue française dans le monde du travail et de l'importance de bien la maîtriser.
- Produire des capsules télévisuelles où des « personnalités jeunes », connues et moins connues, qui évoluent ou font carrière dans divers secteurs d'activité, témoignent de leur attachement au français.
- Amener les élèves à constituer une galerie de personnages historiques francophones d'Amérique liés aux domaines des sciences et de la technologie, des arts, de la littérature ou de la politique.
- Produire et diffuser, à l'intention des 12-16 ans, un magazine télévisuel dynamique qui aborde différentes facettes de la vie en français et de la culture liée à la langue, en collaboration avec Télé-Québec.

5. Favoriser l'utilisation de logiciels en français dans la formation professionnelle et technique

Objectif : Mieux préparer les jeunes à travailler en français et les convaincre que les nouvelles technologies « parlent aussi leur langue ».

- En formation professionnelle et technique, obliger les responsables du développement des programmes à indiquer, dans les guides d'organisation du secondaire et dans les bases de données sur les équipements du collégial, les logiciels techniques en français (lorsqu'il y en a de disponibles) afin d'inciter les commissions scolaires et les collèges à les utiliser.
- En formation professionnelle, établir une procédure de vérification de l'achat de logiciels en français lors de la vérification des factures relatives à l'achat d'équipement subventionné par le Ministère et prévoir, dans la procédure d'achats regroupés, l'acquisition exclusive de logiciels en français lorsqu'il y en a de disponibles.
- Rappeler aux collèges les consignes relatives à l'achat de logiciels techniques en français.

6. Mobiliser les partenaires du milieu

Objectif : Établir des partenariats de façon à maximiser les différentes ressources consacrées à la valorisation du français.

- Établir des partenariats entre les écoles et des organismes communautaires pour permettre aux élèves de communiquer verbalement et par écrit avec de véritables destinataires à propos de situations bien concrètes.
- Mettre en réseau des élèves des différentes régions du Québec afin que, dans un français de qualité, ils fassent connaître les richesses de leur région.
- Établir un partenariat avec les conseils régionaux de développement culturel afin d'élaborer un plan d'action régional et faire de la valorisation d'un français de qualité et des produits culturels québécois une priorité.

4^E AXE D'INTERVENTION **SOUTENIR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS**

1. Intervenir dans le processus de formation des enseignantes et des enseignants

*Objectif : Assurer la maîtrise du français des futurs maîtres :
parce que les enseignantes et les enseignants sont des
modèles pour les élèves.*

- Inscrire la maîtrise inconditionnelle de la langue parlée et écrite comme une des douze compétences attendues des futurs enseignantes et enseignants. Cette compétence est définie comme suit : communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Veiller à ce que les futurs enseignants et enseignantes atteignent un niveau de compétence élevé au regard de la langue d'enseignement. Les programmes universitaires seront approuvés sur cette base.
- S'assurer que les universités évaluent de façon uniforme la compétence en français des futurs enseignants et enseignantes.

2. Offrir un soutien aux enseignantes et aux enseignants en exercice

*Objectif : Donner aux enseignantes et aux enseignants les moyens
de demeurer hautement compétents : parce que le
perfectionnement est une nécessité.*

- En collaboration avec les établissements d'enseignement, faire du perfectionnement en français une priorité dans les politiques de perfectionnement du corps enseignant.

- Inviter chaque commission scolaire à mettre en place, à l'intention des enseignantes et des enseignants, des mesures de perfectionnement en français visant à maintenir chez eux un niveau de compétence élevé, notamment en ce qui concerne l'intervention auprès d'élèves éprouvant des difficultés en français.



Lire, é©rire
communiquer
R©éussir!

comm